

- ZONE Ua
- ZONE Uco (Uco1)
- ZONE Uv
- ZONE Ue
- ZONE Uel
- ZONE U
- ZONE A
- ZONE A1
- ZONE A2
- ZONE A3
- ZONE A4
- ZONE A5
- ZONE A6
- ZONE A7
- ZONE A8
- ZONE A9
- ZONE A10
- ZONE A11
- ZONE A12
- ZONE A13
- ZONE A14
- ZONE A15
- ZONE A16
- ZONE A17
- ZONE A18
- ZONE A19
- ZONE A20
- ZONE A21
- ZONE A22
- ZONE A23
- ZONE A24
- ZONE A25
- ZONE A26
- ZONE A27
- ZONE A28
- ZONE A29
- ZONE A30
- ZONE A31
- ZONE A32
- ZONE A33
- ZONE A34
- ZONE A35
- ZONE A36
- ZONE A37
- ZONE A38
- ZONE A39
- ZONE A40
- ZONE A41
- ZONE A42
- ZONE A43
- ZONE A44
- ZONE A45
- ZONE A46
- ZONE A47
- ZONE A48
- ZONE A49
- ZONE A50
- ZONE A51
- ZONE A52
- ZONE A53
- ZONE A54
- ZONE A55
- ZONE A56
- ZONE A57
- ZONE A58
- ZONE A59
- ZONE A60
- ZONE A61
- ZONE A62
- ZONE A63
- ZONE A64
- ZONE A65
- ZONE A66
- ZONE A67
- ZONE A68
- ZONE A69
- ZONE A70
- ZONE A71
- ZONE A72
- ZONE A73
- ZONE A74
- ZONE A75
- ZONE A76
- ZONE A77
- ZONE A78
- ZONE A79
- ZONE A80
- ZONE A81
- ZONE A82
- ZONE A83
- ZONE A84
- ZONE A85
- ZONE A86
- ZONE A87
- ZONE A88
- ZONE A89
- ZONE A90
- ZONE A91
- ZONE A92
- ZONE A93
- ZONE A94
- ZONE A95
- ZONE A96
- ZONE A97
- ZONE A98
- ZONE A99
- ZONE A100

LEGENDE

LIMITE DE ZONE
 --- LIMITE DE SECTEUR
 --- EMPLACEMENT RESERVE

EMPLACEMENT RESERVE

ESPACE BOISE CLASSE

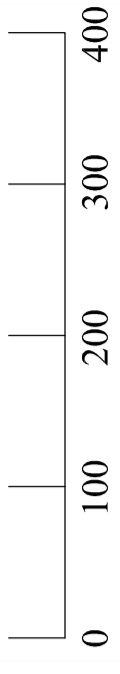
✱ Bâtiment ou ensemble de bâtiments agricoles présentant un intérêt architectural ou patrimonial, pouvant faire l'objet d'un classement ou d'un classement des lieux que constitue le classement par l'opérateur agricole.

AUT TITRE DE L'ARTICLE L.123-15-7 DU CODE DE L'URBANISME

ELEMENT DE PAYSAGE A PROTEGER

ENSEMBLE BATI, DOMAINE ET ELEMENT BATTI REPERES

Ua : centre ancien
Uco : zone urbaine située sur les coteaux
Uv : secteur coteaux Saint André
Ue : zone urbaine de vallée
Uel : zone d'activités
U (ZA, ZB, ZC) : zone urbaine correspondant au périmètre de la ZAC de Bois de l'Oratoire
A : zone agricole
A1 : secteurs situés en zone submersible du Loir, aléas A1, A2 et A3 du PPRI
A11 : secteur agricole dans lequel il existe des constructions non agricole
AS : zone agricole protégée où les constructions sont interdites
AS1 : secteurs situés en zone submersible du Loir, aléas A1, A2 et A3 du PPRI
N : zone naturelle protégée
N1 : secteurs situés en zone submersible du Loir, aléas A1, A2, A3 et A4 du PPRI
Nec : secteur naturel susceptible d'accueillir des carrières
Nce : secteur naturel correspondant à un coteau calcaire
Nhi : secteur naturel dans lequel il existe des constructions situés en zone submersible du Loir, aléas A4 du PPRI
Nhi1 : secteur naturel destiné à l'accueil d'hébergement de loisirs
Nj : secteur naturel correspondant à une zone humide à protéger
Nl : secteur naturel destiné à l'accueil d'activités de loisirs
Npr : secteur naturel correspondant à une prairie naturelle
Nz : zone naturelle située dans le périmètre de la ZAC de Bois de l'Oratoire



DEPARTEMENT DU LOIR ET CHER

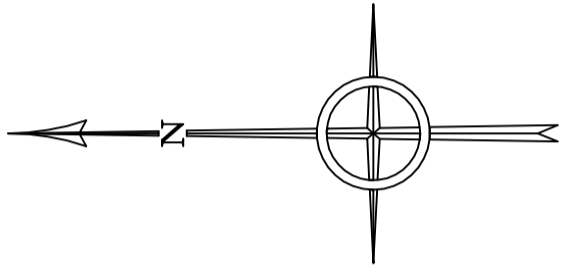
COMMUNE DE VILLIERS SUR LOIR

PLAN LOCAL D'URBANISME

1 - COMMUNE

Document Graphique en couleur

Echelle 1/5 000



MODIFICATIONS :	
1101	JANVIER 2013

ELABORATION PRESCRITE EN DATE DU 20 NOVEMBRE 2011
 PROJET DE P.L.U. ARRETE EN DATE DU
 APPROUVE EN DATE DU

Atelier Alliance - Architecture Paysagiste
 11 rue de la République
 41100 Villiers-sur-Loir
 Tél : 03 75 26 06 12 - Fax : 03 75 42 71 94
 Courriel : atelier.alliance@orange.fr

Bureau d'Études - Aménagement, Urbanisme, Architecture
 11002, 27 rue de la République
 41000 Villiers-sur-Loir
 Tél : 03 75 26 06 12 - Fax : 03 75 42 71 94
 Courriel : bureau.etudes@orange.fr